

# Mise en œuvre d'une politique "Achats responsables"

## CONSEIL GÉNÉRAL DE GIRONDE



- ▶ Le Département de la Gironde regroupe un total de 1 376 000 habitants.
- ▶ Plus de 6 000 agents répartis en 6 Directions sectorielles se partagent les compétences du Département. Citons entre autres: le transport, la construction et l'entretien des collèges, les infrastructures (voirie, ports), l'équipement des zones rurales, la solidarité, l'insertion.
- ▶ Budget primitif total pour 2009 : 1 408 Millions d'Euros (dont 283 millions d'investissements).



## ▶ Description technique de la politique "achats responsables"

### Chronologie de mise en œuvre

- 1999 ▶ Lancement des réflexions autour du Développement Durable : 1<sup>ères</sup> expériences d'achats responsables.
- 2004 ▶ **Création de la Mission Agenda 21** pilotant l'inscription des achats responsables dans la politique globale.
- 2005 ▶ **Formalisation politique des "achats responsables"** : vote de **deux délibérations\*** spécifiques : l'une portant sur l'éco-conditionnalité des aides aux partenaires et l'autre sur les achats courants.
  - ▶ **Formations des acheteurs** en interne, par l'ADEME et le Réseau Aquitain, sur les "achats responsables".
- 2006 ▶ **Note de service\*** de la Direction Générale des Services pour la mise en œuvre des achats responsables.
  - ▶ **Adoption du plan d'actions\* 2007/2008** découlant de l'Agenda 21 départemental. **Deux fiches actions\***, ré-évaluables annuellement, **comprenant des objectifs et indicateurs de progression** y sont dédiées aux achats responsables. Des bilans annuels "achats responsables" sont présentés aux acteurs de la collectivité lors des bilans semestriels de la Mission Agenda 21.
  - ▶ Intégration au système "achats" de la procédure de pré-validation sous l'angle du Développement Durable des marchés : introduction de "fiches vertes" renommées "fiches de synthèse marchés\*" en 2008.
  - ▶ Organisations de **sessions de sensibilisation** au Développement Durable par la Mission Agenda 21 ouvertes à tous les agents (sur 2006 et 2007) et comprenant un volet dédié aux achats.
- 2007 ▶ Recrutement de la personne en charge spécifiquement de la **mise en œuvre de la clause "sociale"**.
- 2008 ▶ **Création du "Service Commande Publique"** : 2 acheteurs recrutés pour "mutualiser les achats" et "aider, conseiller et former les services aux achats responsables" : le suivi technique est transféré depuis la Mission Agenda 21.
- 2009 ▶ **Ateliers de formation** adaptés aux besoins spécifiques des acheteurs des différents services.

### Procédures mises en place

- ▶ Appuyée en 2006 par une note du DGS, les "**fiches de synthèse marché\***" sont introduites aux procédures d'achats de l'ensemble des services. Chaque service acheteur la remplit et l'envoie au service "commande publique" qui vérifie la prise en compte du Développement Durable et la validité juridique.
- ▶ Les fiches repartent chez "l'acheteur" et seront annexées aux marchés jusqu'à l'analyse des offres.
- ▶ L'analyse "Développement Durable" se fait soit au cas par cas, soit lors de réunions préalables associant Services Techniques et Commande Publique pour les marchés à forte technicité. Les marchés des Directions Travaux, Voirie, Patrimoine sont planifiés et sont soumis au service Commande Publique pour validation.
- ▶ Les acheteurs ont à leur disposition divers points d'appui : deux acheteurs au service "Commande Publique" fournissent veille technique et appui/conseil à toutes étapes des marchés, un **dossier ressources partagé en Intranet**, des **guides méthodologiques\* produits en interne**, une "**hotline**" Agenda 21 et 2 **newsletters internes** : une sur les évolutions juridiques des marchés et l'autre sur l'intégration du Développement Durable à ces derniers.
- ▶ Des réunions de programmation annuelles associent les acheteurs au chargé de mission "clause sociale" : les modalités de mise en œuvre sont analysées en amont et facilitées par un "**clausier\***" spécifique.
- ▶ Chaque acheteur renseigne un encart "Développement Durable" dans le logiciel de gestion des marchés. Le service commande publique renseigne des **tableaux de suivi\*** et remplit une "**fiche d'évaluation du niveau d'exigence\***". Des bilans sont réalisés par rapport aux objectifs et indicateurs déterminés dans le "plan d'actions" découlant de l'Agenda 21.

### Chiffres clefs

- Taux d'infructuosité des marchés intégrant le développement durable en 2008 : **0 %**.
- En 2008, le montant total des marchés s'élevait à **150 millions d'Euros**. 90 % de ces derniers ont intégré des considérations "éco" ou "socio" responsables.
- La clause "sociale" a permis de réserver **50 000 heures** d'insertion en 2008 et d'en programmer **70 000** pour 2009.

## Témoignages



*"Il ne s'agit pas d'une décision classique ! Une nouvelle culture a été à construire pour que les membres de la Commission d'Appels d'Offres en viennent à s'étonner lorsque le critère "prix" est encore celui dont la pondération est la plus importante"* souligne **Gérard MARTY, Directeur Général des Services**. Même si les cadres doivent s'approprier les démarches pour les mettre en place comme des directives, cette évolution des pratiques doit s'appuyer avant tout sur l'implication de l'ensemble des acteurs.

Pour la collectivité, c'est un engagement fort ! Ainsi, pour obtenir des avancées, il a fallu se donner le temps, les moyens et être prêt à payer d'éventuels surcoûts : *"Ceux-ci ne se sont d'ailleurs pas avérés systématiques et si importants ! En revanche, le bon sens ne doit pas pour autant être ôté des décisions"*. Favoriser les échanges de pratiques et créer des outils de décision adaptés permet de rassurer les équipes. Pour cela, une personne référente, animant les procédures en interne reste essentielle. *"Le transfert du pilotage des achats responsables de la Mission Agenda 21 vers le service de la Commande Publique a été un pas primordial dans l'intégration de ces évolutions aux procédures existantes et vers une pérennisation."*



*"Les ateliers de formations à destination des acheteurs des différents services doivent être l'occasion d'atteindre plusieurs objectifs indispensables à la pérennisation"* confie **Bruno BOURREC, acheteur Développement Durable au Service de la Commande Publique**. Rendre autonomes les acheteurs dans chaque corps de métiers, constituer un "noyau dur" de personnes issues

des différentes Directions qui relayeront au quotidien ces nouveautés et positionner le service Commande Publique comme un support. *"Celui-ci doit constituer un point d'appui commun de coordination pour des Directions dont les achats sont organisés différemment"*. Le temps dégagé par une plus grande maîtrise technique des acheteurs doit par ailleurs permettre de travailler sur l'efficacité des achats : mutualisation, groupement des commandes, analyses sur le long terme qui sont aussi des approches plus "responsables".

Même si les évolutions successives de la législation ont encouragé l'introduction de considérations "durables" aux marchés, l'inscription dans le cadre de l'Agenda 21 est restée déterminante. Par ce biais, l'intégration des enjeux liés aux "achats" s'est faite à un niveau stratégique plus global donnant plus de cohérence aux actions du Département et facilitant la création d'un système de suivi/évaluation confortant les soutiens de la Direction Générale.

## Zoom sur un marché

En 2008, lors de la réalisation de l'extension de l'hôtel du Département, le Service Commande Publique a notamment été associé pour encadrer les achats d'équipements. Pour donner toutes les chances au marché concernant l'achat de "mobilier", ce dernier est allotté : pour certains lots, les considérations environnementales sont traduites par des spécifications techniques, pour d'autres, par des critères d'analyse des offres. Le "Cahier des Charges Techniques Particulières" indique par ailleurs que les performances écologiques sont à mettre en rapport avec la "Haute Qualité Environnementale" du bâtiment. Cette coordination et cette complémentarité dans les investissements de Directions différentes, ont permis d'aboutir à un résultat global plus "cohérent" au regard du Développement Durable.

- Consulter les documents relatifs à ce marché [www.achatsresponsables-bdd.com](http://www.achatsresponsables-bdd.com)

## Regards croisés : Utilisateurs

Le remplacement des produits d'entretien classiques notamment par des produits éco-labellisés ou à base végétale a été l'occasion de faire émerger de nouveaux réflexes. En parallèle de l'achat de ces produits, un marché portant sur une "mission de formation" sur les principes de "Santé Environnementale" a été passé. Conjointement, avec agents et services techniques concernés, un diagnostic des besoins en produits et de leurs applications a été réalisé par un prestataire. Des sessions de formation aux agents sur les impacts sanitaires et environnementaux des produits ainsi que sur leurs utilisations ont été organisées. Après une période "test", et une évaluation par questionnaires, une réunion avec les agents a permis d'ajuster les considérations pour les futurs achats.

## Et demain ?

### Objectifs de la collectivité

- Piloter le cycle d'ateliers de formation adaptés aux besoins spécifiques des acheteurs des différents services techniques.
- Créer 2 référentiels de "spécifications techniques et critères de choix des offres" responsables dédiés à la "voirie durable" et à la "Haute Qualité Environnementale, Economique et Sociale" (HQEES).
- Organiser auprès des "petites Directions" une analyse "Développement Durable" anticipée des marchés : le temps à mobiliser sera dégagé par les formations et référentiels mis à disposition des Directions Travaux, Patrimoine, Infrastructures.
- Evaluer le "plan d'actions" 2007/2008 lié à l'Agenda 21, où sont inscrits les achats responsables.
- Préparer le plan d'actions pour la prochaine période, dans le cadre du dispositif "Agenda 21 Local" du MEEDDAT.

## Ressources à partager

### Productions internes de la collectivité\*

- Fiches de "synthèse marchés" (fournitures, travaux, services)
- Fiches actions "achats responsables" liées aux plans d'actions de l'Agenda 21
- Délibérations formalisant les achats responsables
- Guide pratique de la "commande publique durable"
- Guide pour des "manifestations responsables"
- Guide interne des "clauses sociales"
- Référentiel d'évaluation du niveau d'exigence Développement Durable/marchés
- Tableaux de bord de suivi des marchés éco et socio-responsables
- Newsletter interne : une sur "achats et développement durable" et une sur les aspects juridiques.
- Site de la collectivité : [www.cg33.fr](http://www.cg33.fr)

**Remarque : Un dossier ressources "Intranet" est à disposition des agents.**

### Ressources extérieures utilisées

- [www.achatspublics.com](http://www.achatspublics.com)
- [www.actu-environnement.com](http://www.actu-environnement.com)
- [www.decision-achats.fr](http://www.decision-achats.fr)
- PNAAPD (Plan National d'Actions Achats Publics Durables)
- Publications du Réseau Grand Ouest : [www.reseaugrandouest.fr](http://www.reseaugrandouest.fr)
- Guide pratique "pour la réponse des PME à la commande publique"
- Guide OSEO "comment répondre concrètement à un marché public"
- Presse spécialisée : "Le Moniteur", "Focus Achats"
- Plate-forme électronique d'échanges : [www.achatsresponsables-bdd.com](http://www.achatsresponsables-bdd.com)

\*Retrouvez tous les documents sur la plate-forme électronique d'échanges : [www.achatsresponsables-bdd.com](http://www.achatsresponsables-bdd.com)

## Contacts Collectivité

- Bruno BOURREC  
Acheteur Développement Durable/Service Commande Publique  
Tél. 05 56 99 33 37 - [b.bourrec@cg33.fr](mailto:b.bourrec@cg33.fr)
- Gwenaëlle TUDAL  
Mission Agenda 21  
Tél. 05 56 99 67 64 - [g.tudal@cg33.fr](mailto:g.tudal@cg33.fr)
- Hervé MINVIELLE  
Chargé de mission Clause Sociale  
Tél. 05 56 99 33 33 - [h.minvielle@cg33.fr](mailto:h.minvielle@cg33.fr)